## Règlement intérieur de l'immeuble :

Pour la sécurité, le confort et le respect de tous les locataires de l'immeuble nous vous demandons de respecter ces quelques règles :

- Veuillez laisser les toilettes et salles de bain propres **après chaque utilisation**, des mesures pourront être prises en cas d'abus.
- Afin que chacun puisse vivre dans un endroit propre et agréable, nous vous demandons de sortir et de rentrer les poubelles et de procéder au nettoyage des communs (salle de bain, toilettes, couloir) de votre étage.
  Pour que cela soit équitable pour tout le monde, un roulement est mis en place, merci de le respecter. Des produits ménagers vous sont mis à disposition pour les communs.
- Afin d'éviter une éventuelle augmentation des charges locatives, nous vous demandons de porter une attention particulière sur les consommations de gaz, d'électricité et d'eau. Entre autre, nous vous demandons d'éteindre la lumière quand vous quittez une pièce, de ne pas laissez brancher des appareils électriques inutilement et de faire attention à ne pas laisser l'eau couler trop longtemps.
- Le micro-onde au 1er étage est à votre disposition, veuillez le laisser propre après utilisation. Nous vous conseillez l'utilisation d'une cloche personnelle pour une meilleure hygiène.
- Des rapports cordiaux et bienveillants étant une absolue nécessité, nous vous demandons de faire le maximum pour respecter les autres en évitant toutes gênes (bruits abusifs, odeurs nauséabondes ou désagréables, incivilités, ...). Le non respect de cette règle étant punissable par la loi, des poursuites ou des sanctions seront prises en cas d'abus. Les murs n'étant pas très épais, nous vous conseillons vivement l'utilisation de casque ou d'oreillettes.
- Les lieux n'étant pas adaptés pour cela, il est interdit d'organiser une fête dans l'immeuble.

En cas de difficultés ou de problèmes, nous vous demandons de nous informer de la situation afin que les mesures nécessaires soient prises dans les meilleurs délais. Nous vous remercions pour votre attention. Les propriétaires.